



ZONES EST ET OUEST – Championnat provincial TANKARD 2018

RÈGLEMENTATION

Les règles de curling pour le jeu supervisé de Curling Canada s'appliquent, à l'exception des dispositions ci-après mentionnées.

Un maximum de seize (16) équipes pourront participer à chacune des deux zones. Chaque zone qualifiera un minimum de deux (2) équipes et deux (2) laissez-passer additionnels seront accordés au(x) zone(s) avec le plus d'inscriptions au pro rata pour un total de six (6) équipes qualifiées.

Les équipes devront remplir un formulaire de semage et le retourner avant la date indiquée.

Chaque équipe doit avoir payé les frais d'inscription à Curling Québec avant de jouer sa première partie.

Durée des parties :

Les parties seront de 8 bouts.

Les parties ne seront pas chronométrées pendant la compétition mais les équipes doivent compléter leurs jeux dans un délai normal (2h ou 60 minutes par équipe). L'arbitre en chef peut avertir les équipes dans des situations jugées nécessaires et imposer des sanctions conformément aux règles du curling pour le jeu supervisé de Curling Canada.

Il y aura une pause optionnelle de cinq (5) minutes après le quatrième bout. La pause sera effective dès qu'une des deux équipes en fera la demande. Un nettoyage de la piste et/ou l'ajout de « pebble » ne seront pas effectués à moins que l'arbitre en chef n'en fasse la demande au technicien des glaces.

S'il y a égalité après 8 bouts, le jeu doit se poursuivre pendant autant de manches supplémentaires que nécessaire pour déclarer une équipe gagnante.

Remplaçants :

Si un ou des joueurs d'une équipe ne sont pas en mesure de disputer une partie, les options suivantes s'appliqueront :

- L'équipe peut choisir de jouer à trois
- L'équipe peut utiliser un joueur éligible de la même catégorie (hommes ou senior hommes) qui n'est pas officiellement inscrit au sein d'une équipe.
- Un minimum de trois joueurs de l'équipe officielle (5e joueur inclus) doivent cependant être présents sur les glaces en tout temps.

Pratiques d'avant-partie :

Les pratiques d'avant-partie débiteront 20 minutes avant l'heure indiquée sur l'horaire.

- Un tirage au sort sera effectué pour déterminer quelle équipe pratique en premier. Le gagnant du tirage au sort a le choix de la pratique (première ou deuxième) ou de la couleur des pierres.
- Chaque joueur aura la possibilité de lancer une (1) pierre aller-retour. Le brossage ne sera permis que lors du dernier lancer de pratique.

Avantage de la dernière pierre et tirs de précision :

L'avantage de la dernière pierre est déterminé par un tir de précision par un joueur de chacune des équipes à la fin des pratiques d'avant-match (brossage permis).

- L'équipe pratiquant en premier effectuera son tir de précision dès la fin de sa pratique et de même pour la deuxième équipe.

- L'équipe pratiquant en premier effectuera son tir de précision avec la rotation horaire (in-turn pour droitiers. L'autre équipe devra obligatoirement lancer son tir de précision avec la rotation antihoraire (out-turn pour droitiers).
- Si le premier tir d'équipe s'immobilise au bouton et qu'aucune mesure n'est possible, un pointage de zéro (0) sera accordé et l'équipe devra procéder à un autre tir avec un nouveau joueur (le deuxième tir servira à départager une égalité, le cas échéant).
- Si le tir de l'équipe s'arrête à l'extérieur du cercle de 12 pieds, un pointage de 185,4 cm sera accordé et l'équipe devra procéder à un autre tir avec un nouveau joueur (le deuxième tir servira à départager une égalité, le cas échéant).
- Si l'égalité persiste à l'issue des deux tirs de chaque équipe, l'avantage de la dernière pierre sera alors déterminé par tirage au sort (pile ou face).
- Le tir de précision doit s'effectuer selon les règles du curling avec arbitres (une personne dans la maison et deux brosseurs).